

DEC130724DR10

Décision portant nomination de M. Michel Buchholz aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7522 intitulée Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC123202DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7522 intitulée Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) et nommant M. Bertrand Koebel en qualité de directeur ;

Considérant que M. Michel Buchholz a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Strasbourg du 11 au 18 octobre 2010.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Michel Buchholz, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7522 intitulée Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) à compter du 1^{er} janvier 2013.

M. Michel Buchholz exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Michel Buchholz est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 28 février 2013

Le directeur de l'unité
Bertrand Koebel

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle Bujan

Visa du président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz